

COMMUNE DE CERCIE (Rhône)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2023

PRESENTS : Christophe CLAUZEL, Patrick LE FESSANT, Florence VALLETTE, Eric BRUNET, André ROUANET, Stéphane CARÊME, Stéphane CARRETTE, Amandine CHAMPAGNON, Christelle COUSTIER, Stéphanie MONTEIL, Virginie PELLOUX-PRAYER, Murielle VERNEY.

EXCUSE : Adeline RAMJEE (pouvoir à Murielle VERNEY).

ABSENT : Patrick DANVE, Cyril MONDAINE.

Nombre de conseillers municipaux : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre d'absent : 2

Quorum

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.

1/ Nomination du secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT le conseil municipal est invité à désigner un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à :

- **DECIDER** de procéder par vote à main levée à la nomination du secrétaire de séance
- **DESIGNER** Stéphanie MONTEIL pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ADOpte A L'UNANIMITE, par 13 voix pour.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2023 -Rapporteur Christophe CLAUZEL

Monsieur le maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2023 adressé aux membres du conseil le 28 avril 2023.

Observations : Néant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à :

- **APPROUVER** la séance du conseil municipal du 8 mars 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE, par 13 voix pour.

Signature du PV par Monsieur le maire et le secrétaire de la séance du 12 avril 2023.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM DU 2 MAI 2023

N°20230501 DELIBERATION 2023-25 Nomination du secrétaire de séance
--

N°2023502 DELIBERATION 2023-26 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2023

N°20230503 DELIBERATION 2023-27 Attribution de subventions en 2023
--

3/ Finances - Attribution de subventions exceptionnelles - Rapporteurs Christophe CLAUZEL et Patrick LE FESSANT

Patrick LE FESSANT propose l'attribution de subventions exceptionnelles à 3 associations pour faire suite à des échanges informels lors de différentes manifestations auxquelles elles participaient en même temps que des élus : - Beaujolais Basket pour la finale de la coupe de France de Basket Nationale 2 - l'engagement avant mi-mars 2023 des majorettes au championnat du monde prévu en août 2023 - la création de maillots par l'association C.T. Formidable pour promouvoir le territoire et les communes des Brouilly.

La commune de Cercié ayant évoqué verbalement un accord de principe sur des montants de subvention, compte-tenu des attributions d'autres collectivités, il propose au conseil municipal de valider les attributions de subventions exceptionnelles comme ci-dessous :

- Beaujolais Basket (coupe de France à Paris), proposition de 1 000 €

Les maires des 3 communes, support de l'association, se sont entendus pour financer un car pour emmener les jeunes du club à Paris-Bercy (1 000 € par commune).

- La Batterie Fanfare Cercié/Saint-Lager (mondiaux majorettes) - proposition de 1 000 €

La commune de Saint-Lager a voté lors de son dernier conseil municipal une aide de 4 000 €. La CCSB a attribué la somme de 5 000 €.

- CT Formidable (territoire maillots) - proposition de 200 €

Le maire de Quincié-en-Beaujolais a émis l'idée que chacune des 6 communes du Pays des Brouilly puisse participer à hauteur de 200 €. A ce jour, seuls les maires de Quincié-en-Beaujolais et Cercié se sont prononcés favorablement sur cette idée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à

- **DECIDER** le versement des subventions exceptionnelles suivantes en 2023 :

- 1 000 € à l'association Beaujolais Basket (coupe de France à Paris)

- 1 000 € à la Batterie Fanfare Cercié/Saint-Lager (mondiaux majorettes)

- 200 € à l'association du CT Formidable (territoire maillots)

- **PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général au compte 6574 du BP 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE, par 13 voix pour.

4/ Informations et questions diverses - Rapporteur Christophe CLAUZEL

4-1 SMRB - Commission restauration des milieux aquatiques en date du 3 février 2023

La note de la commission restauration des milieux aquatiques a été envoyée à tous les conseillers.

Elle porte sur le rappel des 17 actions de restauration écologique des milieux aquatiques qui sont inscrites au contrat de bassin du Beaujolais 2022-2024

4-2 - Invitation aux portes ouvertes de la caserne des Pompiers de BELLEVILLE

Une journée porte ouverte est organisée par la caserne des sapeurs-pompiers de Belleville-en-Beaujolais le 13 mai 2023 de 9h à 18h.

4-3 - Soirée dansante organisée par l'association batterie fanfare majorettes Cercié/Saint-Lager le 12 mai 2023 à 20h00 salle d'animation rurale.

4-4 - Invitation commémoration du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai 2023 sera à 11h00 à St Lager.

4-5 - Soirée théâtre du Tennis Club Nord Beaujolais le 13 mai 2023 à 19h00 à la salle des fêtes

4-6 - SYDER - Démarche performancielle éclairage public à LED

Proposition d'un groupe de travail de 5 personnes que Stéphane CARÊME, conseiller référent au SYDER, accepte de mettre en place pour la démarche performantielle EP avant novembre 2024. Ce groupe sera constitué des 2 délégués SYDER, d'un conseiller municipal urbanisme, d'un conseiller municipal finances et d'un conseiller municipal voirie.

4-7 - CCSB - Points d'apport volontaire

Par courrier de la CCSB en date du 28 mars 2023, il est demandé l'installation de deux nouveaux points de collecte. La commission communale voirie doit travailler sur des lieux d'emplacement et faire une proposition au Conseil municipal.

4-8 - CDG69 - Etude d'organisation de la restauration scolaire et de l'encadrement des enfants sur le temps de midi

Après un remaniement du personnel l'été dernier un diagnostic d'organisation de la restauration scolaire et de l'encadrement des enfants sur le temps de midi comprenant, entre autres, 13 journées de travail et des entretiens collectifs et individuels, sera engagée pour un coût de 7 500 €. L'association de la cantine scolaire a accepté que son service, composé de 2 agents, soit associé à cette étude.

Le diagnostic s'inscrit dans un objectif d'optimisation de l'organisation actuelle.

Il aura également pour but d'avoir un avis objectif sur l'organisation de la restauration scolaire et de

l'encadrement avec, notamment, le contexte d'une augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans et l'obligation d'assurer 2 services, sachant par ailleurs que 14 enfants d'une même classe ont un comportement particulièrement actif.
La restitution de cette étude est prévue fin juin pour une mise en place début septembre.

4-9 Projet Eco-école - Cercié propre

L'action de Cercié propre est reportée à la matinée du 7 octobre 2023.

4-10 Attention aux arnaques

Des arnaques sont signalées : Magnets avec numéros utiles.

5 Questions diverses.

Patrick LE FESSANT distribue la liste des associations ayant sollicité une subvention pour 2023. Ce sujet sera à l'ordre du jour du CM du 30 mai prochain.

Murielle VERNEY indique

- une maman demande à pouvoir garer son vélo et celui de son enfant quand elle amène ce dernier à la garderie avant les horaires d'ouverture de l'école. Il est indiqué qu'il y a des parkings à vélos devant l'école sur le domaine public mais qu'une solution sera mise à l'étude.
- depuis les travaux, la route de la Martingale à Serrières est beaucoup fréquentée et certaines personnes roulent à des vitesses exagérées.
- le Festival des Brouilly le 13 mai au château des Ravatys.

Christelle COUSTIER rappelle la Fête du village le 3 juin prochain avec repas des Aînés à midi à la salle des fêtes puis une après-midi organisée par l'interclasse avec musique buffet et bal et la fin de la journée sera clôturée par un feu d'artifices.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 30 mai 2023.

La séance est levée à 23 h 00.

La secrétaire de séance,

Stéphanie MONTEIL



Le maire,

Christophe CLAUZEL




